

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): **3 (1903)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

II. Lois et ordonnances fédérales.

	Pages
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> modifiant l'article 85, 1 ^{er} alinéa, de l'ordonnance sur les chevaux de cavalerie (assurance des chevaux), 9 janvier 1903	3
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> portant désignation de l'inspectorat des installations à fort courant, 23 janvier 1903	4
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> concernant un complément au règlement d'exécution du 10 novembre 1896, révisé le 30 juillet 1897 et le 17 juillet 1900, pour la loi fédérale sur les brevets d'invention du 29 juin 1888, révisée le 23 mars 1893, 30 janvier 1903	5
<i>Adhésion de l'Espagne</i> aux deux actes intervenus, le 14 décembre 1900, entre les États appartenant à l'union internationale pour la protection de la propriété industrielle, 17 février 1903 . . .	6
<i>Loi fédérale</i> concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts, 11 octobre 1902	7
<i>Ordonnance d'exécution</i> pour la loi fédérale du 11 octobre 1902 concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts, 13 mars 1903	23

	Pages
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> modifiant l'article 9 (heures de service) du règlement de transport pour les postes suisses, 19 mars 1903 . . .	36
<i>Adhésion de l'Allemagne</i> à l'union internationale de la propriété industrielle, 24 mars 1903 . . .	38
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> modifiant le règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (durée de validité des billets), 26 mars 1903 . . .	39
<i>Arrêté fédéral</i> concernant l'arrangement du 26 mai 1902, qui modifie la convention conclue le 13 avril 1892 avec l'Empire allemand pour la protection réciproque des brevets, dessins et marques, 2 octobre 1902	41
<i>Arrangement</i> entre la Suisse et l'Empire allemand, qui modifie la convention, du 13 avril 1892, concernant la protection réciproque des brevets, dessins, modèles et marques, 2 octobre 1902	42
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> modifiant le règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 11 décembre 1893 (alinéa 2 du § 8, — taxes pour les enfants, — et alinéas 1 ^{er} et 2 du § 36, — charges de produits agricoles et industriels), 17 avril 1903	47
<i>Loi fédérale</i> concernant la durée du travail dans l'exploitation des entreprises de transport et de communications, 19 décembre 1902	50
<i>Ordonnance</i> sur le recrutement des hommes astreints au service militaire, 1 ^{er} mai 1903	56

	Pages
<i>Adhésion du protectorat britannique du Somaliland</i> à l'Union postale universelle (convention principale), 11 avril 1903	104
<i>Adhésion de sept colonies britanniques</i> à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 30 avril 1903 .	105
<i>Adhésion de la Nigéria du sud</i> à la convention postale universelle et à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 30 avril 1903	106
<i>Adhésion du Brésil</i> aux deux actes intervenus, le 14 décembre 1900, entre les Etats appartenant à l'union internationale pour la protection de la propriété industrielle, 22 mai 1903 . .	107
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> portant modification de l'art. 14 de l'ordonnance sur l'organisation du dépôt des remontes de cavalerie (indemnités de déplacement aux palefreniers), 2 juin 1903	108
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> concernant la modification de l'alinéa 4 du § 28 et le complément de l'annexe V du règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (exclusion d'objets dangereux), 19 juin 1903	109
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> concernant un complément et une modification de l'annexe V du règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (admission de l'air liquide, etc.), 3 juillet 1903	112
<i>Adhésion du Monténégro</i> à l'arrangement international concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 14 juillet 1903	115

	Pages
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> concernant l'éligibilité à un emploi forestier supérieur fédéral ou cantonal, 15 septembre 1903	116
<i>Règlement d'exécution</i> pour la loi fédérale concernant la durée du travail dans l'exploitation des entreprises de transport et de communications, 22 septembre 1903	118
<i>Loi fédérale</i> sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse, 25 juin 1903	127
<i>Adhésion de la Perse</i> à la convention internationale de Washington concernant l'échange des colis postaux, 8 septembre 1903	134
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> complétant et modifiant le règlement pour les examens fédéraux des médecins, des dentistes, des pharmaciens et des vétérinaires, 17 septembre 1903	135
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> concernant un complément à l'annexe V du règlement de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (Westphalite lourde), 6 octobre 1903	137
<i>Règlement</i> pour l'exécution de la loi fédérale concernant l'établissement et l'exploitation des chemins de fer secondaires, 9 octobre 1903	139
<i>Loi fédérale</i> concernant la subvention de l'école primaire publique, 25 juin 1903	143
<i>Adhésion du Honduras britannique et de Chypre</i> à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 29 septembre 1903	147

	Pages
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> modifiant l'article 44, n° 4, du règlement de transport pour les postes suisses (expédition de lapins et volailles), 16 octobre 1903	148
<i>Déclaration entre la Suisse et la Russie</i> concernant la situation des sociétés par actions (anonymes) et autres associations commerciales, industrielles et financières, 19 octobre 1903	149
<i>Ordonnance</i> concernant les heures de service des bureaux télégraphiques et des stations téléphoniques centrales de III ^e classe, 2 novembre 1903	151
<i>Règlement</i> concernant la présentation, l'examen et l'approbation des horaires des chemins de fer, bateaux à vapeur et autres entreprises de transport au bénéfice d'une concession de la Confédération, 5 novembre 1903	154
<i>Arrêté fédéral</i> relatif à l'attribution d'ordonnances aux officiers, 5 novembre 1903	161
<i>Adhésion des Etats-Unis du Mexique</i> à la Convention internationale pour la protection de la propriété industrielle, du 20 mars 1883, complétée et modifiée par l'acte additionnel du 14 décembre 1900, 7 août 1903	165
<i>Ordonnance</i> relative à l'exécution de la loi fédérale sur la durée du travail dans l'exploitation des entreprises de transport et de communications en ce qui concerne les services télégraphique et téléphonique, 10 novembre 1903	166
<i>Prescriptions</i> concernant les pièces à présenter pour l'établissement des installations électriques à fort courant, 13 novembre 1903	172

	Pages
<i>Concordat</i> libérant le demandeur de l'obligation de fournir caution pour les frais de procès, 5/20 novembre 1903	204
<i>Adhésion du canton de Zoug</i> au concordat libérant le demandeur de l'obligation de fournir caution pour les frais de procès, 30 novembre 1903	206
<i>Adhésion du canton du Tessin</i> au concordat libérant le demandeur de l'obligation de fournir caution pour les frais de procès, 4 décembre 1903	207
<i>Adhésion du canton de Glaris</i> au concordat libérant le demandeur de l'obligation de fournir caution pour les frais de procès, 11 décembre 1903	208
<i>Arrêté du Conseil fédéral</i> concernant l'interdiction de porter des sacs de 125 kg. dans les moulins et les entrepôts, 24 décembre 1903	209



Table alphabétique des matières
du tome III du Bulletin des lois.
(Année 1903.)

Lois et ordonnances fédérales.

A.

	Pages
<i>Allemagne. V. Arrangement du 26 mai 1902.</i>	
<i>V. Propriété industrielle.</i>	
<i>Arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée. V. Echange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée.</i>	
<i>Arrangement du 26 mai 1902 entre la Suisse et l'Empire allemand, qui modifie la convention du 13 avril 1892 concernant la protection réciproque des brevets, dessins, modèles et marques</i>	42
<i>Arrêté fédéral concernant cet arrangement . .</i>	41
<i>Associations commerciales, industrielles et finan- cières. V. Sociétés par actions.</i>	
<i>Assurance des chevaux. V. Chevaux de cavalerie.</i>	

B.

<i>Bateaux à vapeur. V Horaires des chemins de fer.</i>	
<i>V. Règlement de transport.</i>	

Brésil. V. Propriété industrielle.

Brevets d'invention. Arrêté du Conseil fédéral concernant un complément au règlement d'exécution du 10 novembre 1896, révisé le 30 juillet 1897 et le 17 juillet 1900, pour la loi fédérale sur les —, du 29 juin 1888, révisé le 23 mars 1893 5

Brevets, dessins, modèles et marques. V. Arrangement du 26 mai 1902.

Bureaux télégraphiques. Ordonnance concernant les heures de service des — et des stations téléphoniques centrales de III^e classe 151

C.

Caution pour les frais de procès. Concordat libérant le demandeur de l'obligation de fournir — 204

Adhésion du canton de Zoug à ce concordat 206

„ „ „ du Tessin „ „ „ 207

„ „ „ de Glaris „ „ „ 208

Chemins de fer. V. Règlement de transport.

Chemins de fer secondaires. Règlement pour l'exécution de la loi fédérale concernant l'établissement et l'exploitation des — 139

Chevaux de cavalerie. Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'art. 85, 1^{er} alinéa, de l'ordonnance sur les — (assurance des chevaux) 3

Chypre. V. Echange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée.

Colis postaux. V. Convention internationale de Washington.

	Pages
<i>Convention concernant la protection réciproque des brevets, dessins, modèles et marques. V. Arrangement du 26 mai 1902.</i>	
<i>Convention internationale de Washington. Adhésion de la Perse à la — concernant l'échange des colis postaux</i>	134
<i>Convention postale universelle. Adhésion de la Nigéria du sud à la — et à l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée</i>	106

D.

<i>Dentistes. V. Examens, etc.</i>	
<i>Dépôt des remontes de cavalerie. Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'art. 14 de l'ordonnance sur l'organisation du — (indemnités de déplacement aux palefreniers) . .</i>	108
<i>Durée du travail. V. Entreprises de transport et de communication.</i>	

E.

<i>Echange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée. Adhésion de sept colonies britanniques à l'arrangement concernant l'— . .</i>	105
<i>Adhésion du Monténégro à cet arrangement .</i>	115
<i>Adhésion du Honduras britannique et de Chypre à cet arrangement</i>	147
<i>V. Convention postale universelle.</i>	
<i>Ecole primaire publique. Loi fédérale concernant la subvention en faveur de l'—</i>	143
<i>Eligibilité à un emploi forestier. V. Emploi forestier.</i>	

	Pages
<i>Emploi forestier. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'éligibilité à un — supérieur fédéral ou cantonal</i>	116
<i>Entrepôts. V. Moulins.</i>	
<i>Entreprises de transport. V. Horaire des chemins de fer.</i>	
<i>Entreprises de transport et de communications.</i>	
Loi fédérale concernant la durée de travail dans l'exploitation des —	50
Règlement d'exécution pour la loi fédérale ci-dessus	118
Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale ci-dessus, en ce qui concerne les services télégraphiques et téléphoniques	166
<i>Espagne. V. Propriété industrielle.</i>	
<i>Etablissement d'installations électriques à fort courant. V. Installations électriques à fort courant.</i>	
<i>Etablissement et exploitation des chemins de fer secondaires. V. Chemins de fer secondaires.</i>	
<i>Etrangers. V. Naturalisation.</i>	
<i>Examens des médecins, des dentistes, des pharmaciens et des vétérinaires. Arrêté du Conseil fédéral complétant et modifiant le règlement pour les —</i>	
	135
<i>Exploitation des chemins de fer secondaires. V. Chemins de fer secondaires.</i>	

F.

<i>Forêts. Loi fédérale concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des — .</i>	7
Ordonnance d'exécution pour la loi fédérale ci-dessus	23
<i>V. Emploi forestier.</i>	
<i>Frais de procès. V. Caution pour les frais de procès.</i>	

	Pages
G.	
<i>Glaris. V. Caution pour les frais de procès.</i>	
H.	
<i>Heures de service. V. Bureaux télégraphiques.</i>	
<i>V. Règlement de transport.</i>	
<i>Honduras. V. Echange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée.</i>	
<i>Horaire des chemins de fer. Règlement concernant la présentation, l'examen et l'approbation des —, bateaux à vapeur et autres entreprises de transport au bénéfice d'une concession de la Confédération</i>	154
I.	
<i>Inspectorat des installations électriques à fort courant. V. Installations à fort courant.</i>	
<i>Installations électriques à fort courant. Arrêté du Conseil fédéral portant désignation de l'inspectorat des —</i>	4
<i>Prescriptions concernant les pièces à présenter pour l'établissement des</i>	172
L.	
<i>Lettres et boîtes avec valeur déclarée. V. Echange des lettres et boîtes avec valeur déclarée.</i>	
M.	
<i>Médecins. V. Examens, etc.</i>	
<i>Mexique. V. Propriété industrielle.</i>	
<i>Monténégro. V. Echange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée.</i>	
<i>Moulins. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'interdiction de porter des sacs de 125 kg. dans les — et les entrepôts</i>	209

N.

	Pages
<i>Nationalité suisse. V. Naturalisation.</i>	
<i>Naturalisation. Loi fédérale sur la — des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse . .</i>	127
<i>Nigéria du sud. V. Convention postale universelle.</i>	

O.

<i>Officiers. V. Ordonnances.</i>	
<i>Ordonnances. Arrêté fédéral relatif à l'attribution d'— aux officiers</i>	161

P.

<i>Palefreniers. V. Dépôt des remontes de cavalerie.</i>	
<i>Perse. V. Convention internationale de Washington.</i>	
<i>Pharmaciens. V. Examens, etc.</i>	
<i>Pièces pour installations électriques à fort courant. V. Installations électriques à fort courant.</i>	
<i>Police des forêts. V. Forêts.</i>	
<i>Postes. V. Règlement de transport.</i>	
<i>Propriété industrielle. Adhésion de l'Espagne aux deux actes intervenus, le 14 décembre 1900, entre les Etats appartenant à l'union internationale pour la protection de la — . .</i>	6
<i>Adhésion de l'Allemagne à l'union internationale de la —</i>	38
<i>Adhésion du Brésil aux deux actes intervenus, le 14 décembre 1900, entre les Etats appartenant à l'union internationale pour la protection de la —</i>	107
<i>Adhésion des Etats-Unis de Mexique à la convention internationale pour la protection de la —, du 20 mars 1883, complétée et modifiée par l'acte additionnel du 14 décembre 1900</i>	165

R.

	Pages
<i>Recrutement. V. Service militaire.</i>	
<i>Règlement de transport. Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 9 (heures de service) du — pour les postes suisses</i>	36
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant le — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (durée de validité des billets)</i>	39
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant le — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 11 décembre 1893 (alinéa 2 de l'art. 8, — taxes pour les enfants, — et alinéas 1^{er} et 2 de l'art. 36, — charges de produits agricoles et industriels)</i>	47
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la modification de l'alinéa 4 de l'art. 28 et le complément de l'annexe V du — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (exclusion d'objets dangereux)</i>	109
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant un complément et une modification de l'annexe V du — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (admission de l'air liquide, etc.)</i>	112
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant un complément à l'annexe V du — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses (Westphalite lourde)</i>	137
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'art. 44, n° 4, du — pour les postes suisses (expédition de lapins et de volailles)</i>	148
<i>Remontes de cavalerie. V. Dépôt des remontes de cavalerie.</i>	

Renonciation à la nationalité suisse. V. Naturali-
sation. Pages

Russie. V. Sociétés par actions.

S.

Service militaire. Ordonnance sur le recrutement
des hommes astreints au — 56
V. Ordonnances.

Services télégraphique et téléphonique. V. Entre-
prises de transport et de communications.

Sociétés par actions. Déclaration entre la Suisse
et la Russie concernant la situation des —
(anonymes) et autres associations commerciales,
industrielles et financières 149

Somaliland. V. Union postale universelle.

Stations téléphoniques. V. Bureaux télégraphiques.

Subvention en faveur de l'école primaire publique.
V. Ecole primaire publique.

T.

Tessin. V. Caution pour les frais de procès.

Transport. V. Règlement de transport.

U.

Union postale universelle. Adhésion du protectorat
britannique du Somaliland à l'— (convention
principale) 104

V.

Vétérinaires. V. Examen, etc.

Z.

Zoug. V. Caution pour les frais de procès.

